

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1571

56 – MORBIHAN

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VANNES

Ventes et cessions

326 862 570 RCS Vannes.

ISATECH.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 400000.00 EUR.

Adresse : 1, Allée Gabriel Lippman, 56000 Vannes.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : ISATECH Société par actions simplifiée au capital de 400.000 euros Siège social : 1 allée Gabriel Lippmann 56000 VANNES 326 862 570 RCS VANNES TRYADE Société à responsabilité limitée au capital de 6.000 euros Siège social : Le Solet, Parc Tertiaire Opus, 8 chemin de la Chatterie, Lieudit « Le Chiendent » 44800 SAINT-HERBLAIN 499 055 945 RCS NANTES AVIS DE PARUTION AU BODACC D'UN PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 septembre 2021, la société ISATECH, société par actions simplifiée au capital de 400.000 euros, dont le siège social est sis 1 allée Gabriel Lippmann, 56000 VANNES, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 326 862 570 RCS VANNES, et la société TRYADE, société à responsabilité limitée au capital de 6.000 euros, dont le siège social est sis Le Solet, Parc Tertiaire Opus, 8 chemin de la Chatterie, Lieudit « Le Chiendent », 44800 SAINT-HERBLAIN, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 499 055 945 RCS NANTES, ont établi le projet de fusion par voie d'absorption de la société TRYADE par la société ISATECH, avec effet rétroactif au 1er avril 2021. La société TRYADE ferait apport, sur la base de ses comptes clos au 31 mars 2021, à la société ISATECH de la totalité de son actif, soit 945.619 €, à charge de la totalité de son passif, soit 842.376 €, soit un actif net apporté de 103.243 €. La société LSF 2 détenant la totalité des actions des sociétés ISATECH et TRYADE, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital de la société ISATECH et il n'a ainsi été établi aucun rapport d'échange. Prime de fusion : Néant. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé le 4 octobre 2021 au Greffe du Tribunal de commerce de VANNES au nom de la société ISATECH et le 4 octobre 2021 au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES au nom de la société TRYADE..